

Département de SEINE-ET-MARNE _°°°_ Canton de PONTAULT-COMBAULT _°°°_ Commune de ROISSY-EN-BRIE	DOMAINE Marchés Publics
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------

Marchés publics : EG

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - ÉGALITE - FRATERNITE

DÉCISION DU MAIRE n°14/23
Prise en application de l'Article L.2122-22 du Code
Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Mission de programmation et assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un groupe scolaire sur le quartier Sud de Roissy-en-Brie.

Marché passé selon la procédure adaptée ouverte en application des articles L.2123-1 et R.2123-1, 1° du code de la commande publique.

Le Maire de Roissy-en-Brie,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122.22 et L2122-23 ;
VU le code de la commande publique, notamment ses articles L2123-1 et R2123-1, 1° ;
VU la délibération n°16/2020 en date du 2 juin 2020 aux termes de laquelle le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales ;
VU l'arrêté du maire n°154/2020 en date du 8 juin 2020 portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Pierre VASSEUR, adjoint au maire ;

CONSIDERANT l'utilité d'avoir un prestataire pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un groupe scolaire sur le quartier Sud de Roissy-en-Brie ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé le 28 septembre 2022 sur marchesonline.com, lançant la mise en concurrence des entreprises selon la procédure des articles L.2123-1 et R.2123-1, 1° du code de la commande publique ;

CONSIDERANT le choix de l'acheteur, attribuant le marché à l'entreprise MP CONSEIL sise 5 rue de Berne 67300 SCHILTIGHEIM, présentant l'offre économiquement la plus avantageuse au vu des critères de jugement des offres ;

D E C I D E :

Article 1 : de procéder à la signature de toutes pièces relatives au marché de mission de programmation et assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un groupe scolaire sur le quartier Sud de Roissy-en-Brie avec l'entreprise MP CONSEIL sise 5 rue de Berne 67300 SCHILTIGHEIM, pour un montant de 30 552,06€ HT (tranche ferme : 18 200,03€ HT- tranche optionnelle : 12 352,03€ HT)

Article 2 : précise que la dépense est prévue au budget de la commune.

Article 3 : la présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de sa prochaine séance sous forme d'un donner acte. Un extrait en sera affiché en mairie.
Expédition en sera adressée au Préfet du département.

Par subdélégation du Maire,
L'Adjoint au Maire,
Pierre VASSEUR